



Procès-verbal de la session ORDINAIRE tenue le 3 juin 2024 à 19 heures, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Christian CÔTÉ, maire;
Luc DUVAL, conseiller;
Éric FRÉCHETTE, conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE, conseillère;
Marc PAYEUR, conseiller;
Marie-Josée-PLEAU, conseillère;
Christian TISLUCK, conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX, directrice générale et greffière.

Ouverture de la session

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

2024-06-118 Adoption de l'ordre du jour

Le maire dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

2024-06-119 Procès-verbal de la session ordinaire du 6 mai 2024

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 6 mai 2024.

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marc PAYEUR**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 6 mai 2024 tel que présenté.

Période de questions

Suite à une question d'un citoyen, le maire donne les détails sur le fait qu'une coopérative de solidarité aurait être créée par un comité mis en place afin de faire l'achat de l'endroit où se situe le poste à essence et la quincaillerie, mais une close de non concurrence empêche l'achat de cet immeuble. Le comité continue ses recherches pour implanter ailleurs un poste à essence. Ainsi le 31 juillet le poste à essence en place fermera ses portes.

Un citoyen pose la question pour savoir quand aura lieu l'asphaltage de la rue des Grenats ouest. Le maire lui répond que la rue n'est pas au budget 2024 mais que lors de la préparation du budget 2025, le conseil se penchera sur la question si cette rue est placée dans le plan triennal de la ville.

Dépôt - Rapport du service de sécurité incendie

La directrice générale dépose le rapport du service de sécurité incendie du mois de mai.

Dépôt - Rapport du service d'urbanisme

La directrice générale dépose le rapport du service de l'urbanisme du mois de mai.

Correspondance

Aucune question du conseil.

2024-06-120 Adoption des comptes du mois

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d’adopter les comptes du mois tels que déposés d’un montant total de **QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT MILLE HUIT CENT TREIZE DOLLARS ET QUARANTE-DEUX CENTS (467 813.42\$)**.

Je soussignée, Line Bilodeau, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Line Bilodeau, trésorière

2024-06-121 Paiement de la facture comptable pour les états financiers 2023

CONSIDÉRANT QUE le 15 novembre 2021 la résolution #2021-223 avait été adoptée pour le contrat de la firme Lemire Lemire comptables professionnels agréés senc. pour faire les états financiers 2021-2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE quelques projets se sont rajoutés durant le mandat et demandent plus de vérification;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marc PAYEUR** et appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil approuve la facture des états financiers 2023 au montant de **DOUZE MILLE TROIS-CENT CINQUANTE-NEUF DOLLARS ET QUATRE-VINGT UNE CENT (12 359.81\$)**.

QU'une copie soit expédiée à Lemire Lemire comptables professionnels agréés senc, le plus tôt possible.

2024-06-122 Embauche de l'adjointe à la direction et greffière adjointe

CONSIDÉRANT QU'en raison d'un départ à la retraite, le poste de l'adjointe à la direction et greffe est vacant;

CONSIDÉRANT QUE suite aux entrevues avec les candidates retenues, la directrice générale recommande l’embauche de madame Mélissa Rouillard;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Eric FRÉCHETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de qui suit :

QUE la Ville de Kingsey Falls est autorisée à embaucher madame Mélissa Rouillard au poste d'adjointe à la direction et greffière adjointe. Il s'agit d'un poste régulier à temps plein, basé sur trente-deux (32) heures par semaine. Madame Rouillard entrera en fonction le 25 juin 2024.

QUE Madame Rouillard sera soumise aux conditions générales de travail des employés municipaux telles qu'adoptées par résolution par le conseil municipal et à l'entente déposée au dossier n^o 02-27.

QUE la trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

QUE le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.

Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à madame Rouillard

Dépôt - rapport du maire sur les faits saillants de 2023

Le rapport des faits saillants 2023 est déposé tel que requis par la loi et il sera publié sur le site Web de la ville et envoyé par publipostage.

2024-06-123 Parc Marie-Victorin - Décaissement #9

CONSIDÉRANT QU’aux termes de la résolution no 19-181, la Ville avait manifesté son intention au Parc Marie-Victorin de contribuer au projet d’expansion à la hauteur de 300 000 \$ tel que proposé dans le montant financier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux se poursuivent et les représentants du Parc Marie-Victorin demandent à la Ville de procéder à un neuvième versement de la subvention;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Éric FRÉCHETTE**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE la Ville de Kingsey Falls est autorisée à effectuer un neuvième versement au montant de **CINQUANTE MILLE QUATRE CENT TRENTÉ DOLLARS (50 430,00 \$)** au Parc-Marie-Victorin.

QUE la trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires aux fins de la présente résolution à même le surplus non-affecté.

Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Parc Marie-Victorin.

2024-06-124 Mandat avec André Baillargeon

CONSIDÉRANT QU'au terme de la résolution # 19-136 la Ville avait signé un contrat avec M. André Baillargeon pour ses services à titre de consultant pour le développement industriel et commercial de la ville.

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2023 M. Baillargeon avait décidé de ne pas renouveler;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE la Ville de Kingsey Falls est autorisée à recontacter au besoin M. André Baillargeon pour ses services à titre de consultant pour le développement industriel et commercial de la ville;

QUE la trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à M. André Baillargeon.

Entente avec la SIEKF pour le coût des travaux de la rue des Cèdres

Ce point est reporté.

2024-06-125 Achat - caméra thermique

CONSIDÉRANT QUE le Service sécurité incendie désire faire l'achat d'une caméra thermique afin de renouveler l'équipement qui a atteint sa fin de vie utile;

CONSIDÉRANT le besoin de ce type d'équipement lors de combats incendie;

CONSIDÉRANT QUE le Service sécurité incendie a procédé à une demande de prix et que la compagnie 1 200 Degrés offrait une offre intéressante;

EN CONSÉQUENCE, isur proposition de Marc PAYEUR, appuyée par Luc DUVAL, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

D'AUTORISER l'achat d'une caméra thermique auprès de la compagnie 1 200 Degrés pour la somme de **SIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX DOLLARS (6 690.00 \$)** plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la trésorière à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général, le tout étant prévue au budget.

2024-06-126 **Adoption - Règlement du CCU**

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme (LAU) permet au Conseil municipal de constituer un Comité consultatif en urbanisme par voie de règlement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Kingsey Falls avait adopté le règlement #09-08 constituant un comité consultatif en urbanisme (CCU) et qu'elle désire l'abroger et le remplacer par un nouveau règlement qui est en fait une mise à jour définissant plus précisément les mandats des membres du CCU et en lien avec les dispositions législatives en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro 2024-08 constituant le CCU a été déposé à la séance du 6 mai 2024;

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de lecture pour ledit règlement, les membres du Conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, sur propotion de **Marie-Josée PLEAU** et appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

D'adopter le règlement numéro 2024-08 constituant le comité consultatif en urbanisme (CCU).

2024-06-127 **Rue Gibson - Plans et devis**

CONSIDÉRANT QUE le projet de réfection de la rue Gibson nécessite un accompagnement professionnel en ingénierie;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner les municipalités intéressées à réaliser leurs projets d'infrastructures suivant une tarification avantageuse;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la loi, la Ville peut contracter de gré à gré avec un organisme tel que la Fédération québécoise des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Eric FRECHETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

D'octroyer un contrat de gré à gré à la FQM relativement à des services professionnels en ingénierie, basé sur la méthode des coûts contrôlés, qui seront facturés selon une tarification à temps réel estimée à environ 31000\$ (offre du 27 mai 2024);

D’autoriser la directrice générale, à signer tout document relatif à ce contrat et à en assurer l’entière gestion.

Affaires nouvelles

Rien n'a été ajouté.

Levée de la session

L’ordre du jour étant épuisé, la session est levée par **Krystel HOULE-PLANTE** à 20h10.

Christian Côté, maire

Annie Lemieux, directrice générale et greffière